



probeme de divorce avec biens en indivision

Par **Lili9175**, le **04/01/2023** à **00:54**

Bonjour,

Ma femme souhaite divorcer.

Or j'zi acheter mon appartement en indivision avec mes frères et il fait partie d'un ensemble en indivision aussi.

Quelles sont les conséquences pour notre indivision ?? Risque t'ont de devoir vendre ou lui payer sa part ou quelque chose comme ça... Avec mes frères on s'inquiète des conséquences du divorce car étant en régime du communauté de bien (je crois c'est comme ça qu'on dit?) Je suppose qu'elle partage ma part d'indivision ?

Pour préciser elle à l'intention d'acheter directement après notre séparation d'après ce qu'elle m'as dis (avec quel argent? Ça m'inquiète donc car jr pense qu'elle a des vu sur cette indivision justement !) Aucune demarche est entamé. Y at'il un moyen svp pour éviter d'être dans le pétrin dans l'indivision ou qu'on n'y touche pas?

Quels conséquences si je choisi de quitter avec elle et mes enfants mon appartement et louer ailleurs?

Merci beaucoup !

Par **Visiteur**, le **04/01/2023** à **09:14**

Bonjour

Si vous avez acheté en indivision alors que vous étiez marié, effectivement votre acquisition

tiombe dans la communauté.

A moins que vous ne prouviez que vous avez réglé avec des fonds propres.